



Compte Rendu Sommaire de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 avril 2017

Le six avril deux mille dix-sept, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents : M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
Mme GARDIER Valérie, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FALCINO Lucette,
M. LESOT Richard, Adjoint au Maire.
M. BRUN Vincent, M. BRUNET André, M. CARRERA Patrick, M. CREMON Christophe,
Mme DALMASSO Stéphanie, DI UBALDO Vittorio, Conseillers Municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme CURTIUS M. Anick a donné pouvoir à Mme DALMASSO Stéphanie
M. PANISSET Didier a donné pouvoir à M. DESCHAMPS Jean-Paul

Le conseil municipal a choisi *Vincent BRUN* comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du 11 janvier 2017 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à renouveler la convention d'assistance avec la société VEOLIA pour la période du 21 mars 2017 au 20 mars 2020 ;
- **ACCEPTE** la prise en charge aux 2/3 du financement de la dépense d'enseignement musical, ainsi que la totalité des frais de déplacements du professeur de musique pour l'année scolaire 2016/2017 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention s'y afférant avec l'Harmonie municipale;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat de maintenance concernant les circuits d'extraction et la VMC avec la société BRP de Duingt ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (PC, PA, PD, Cub) avec la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy ;
- **DECIDE** d'allouer au Maire le taux d'indemnité de fonctions de 31% de l'indice brut terminal de la fonction publique, et le taux de 8.25% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour les adjoints ;
- **APPROUVE** les résultats des comptes administratifs du budget PRINCIPAL, EAU et FORET pour l'année 2016 qui s'équilibrent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de fonctionnement		616 998,72 €
Recettes de fonctionnement		843 217,79 €
Résultat de fonctionnement	Excédent de	226 219,07 €
Résultat 2015 reporté	Excédent de	498,38 €
Total	Excédent de	226 717,45 €

Dépenses d'investissement		377 633,75 €
Recettes d'investissement		380 124,70 €
Résultat d'investissement	Excédent de	2 490,95 €
Résultat 2015 reporté	Déficit de	109 033,06 €
Total	Déficit de	106 542,11 €

Excédent global compte administratif	120 175,34 €
---	---------------------

BUDGET EAU

Dépenses d'exploitation		83 941,02 €
Recettes d'exploitation		87 046,71 €
Résultat d'exploitation	Excédent de	3 105,69 €
Résultat 2015 reporté	Excédent de	11 006,52 €
Total	Excédent de	14 112,21 €

Dépenses d'investissement		31 705,95 €
Recettes d'investissement		30 475,73 €
Résultat d'investissement	Déficit de	1 230,22 €
Résultat 2015 reporté	Déficit de	13 703,47 €
Total	Déficit de	14 933,69 €

Déficit global compte administratif EAU		821,48 €
--	--	-----------------

BUDGET FORET

Dépenses de Fonctionnement		3 025,92 €
Recettes de Fonctionnement		0,00 €
Résultat de fonctionnement	Déficit de	3 025,92 €
Résultat 2015 reporté	Excédent de	3 838,16 €
Total	Excédent de	812,24 €

Dépenses d'investissement		4 050,00 €
Recettes d'investissement		0,00 €
Résultat d'investissement	Déficit de	4 050,00 €
Résultat 2015 reporté	Excédent de	5 574,00 €
Total	Excédent de	1 524,00 €

Excédent global compte administratif FORET		2 336,24 €
---	--	-------------------

➤ **APPROUVE** les résultats du compte de gestion des budgets PRINCIPAL, EAU et FORET qui s'avèrent conformes à la comptabilité de la Commune retracée dans les comptes Administratifs pour l'année 2016.

➤ **ADOPTE** l'affectation des résultats de l'année 2016 comme suit :

A) BUDGET PRINCIPAL

Résultat de fonctionnement :	+ 226 717,45 €
-------------------------------------	-----------------------

La somme du résultat de fonctionnement sera inscrite :

La somme de + 200 000,00 € sera inscrite en investissements à l'article 1068 (réserves)

La somme de + 26 717,45 € sera inscrite en fonctionnement à l'article 002 (excédent antérieur reporté)

Résultat d'investissement	- 106 542,11 €
----------------------------------	-----------------------

La somme de – 106 542,11 € sera inscrite au compte 001 (Déficit d'investissement antérieur reporté)

B) BUDGET EAU

Résultat d'exploitation :	+ 3 105,69 €
----------------------------------	---------------------

La somme de + 3 105,69 € sera inscrite à la section investissement à l'article 1068 (Réserves)

Résultat d'investissement	- 821,48 €
----------------------------------	-------------------

La somme de - 821,48 € sera mise au compte 001(Déficit d'investissement antérieur reporté)

C) BUDGET FORET

Résultat de fonctionnement :	+ 812,24 €
-------------------------------------	-------------------

La somme de + 812,24 € sera inscrite au compte 002 (Excédent de fonctionnement antérieur reporté)

Résultat d'investissement :	+ 1 524,00 €
------------------------------------	---------------------

La somme de + 1 524,00 € sera mise au compte 002 (Excédent investissement antérieur reporté)

➤ **DECIDE** d'augmenter les taux d'imposition de la part communale pour l'année 2017 ;

Taxe d'habitation :	13,90 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	10,90 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	59,00 %
Taxe CFE :	20,50 %

➤ **DECIDE** l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2017 comme suit :

NOM DE L'ASSOCIATION		Subvention 2017
6574	Prévention routière	100.00
	Jeunes pompiers Faverges	500.00
	Adateep 74	100.00
	Louveterie de Haute-Savoie	100.00
	Bouffées d'air	120.00
	Les amis de Viuz-Faverges	100.00
	Sous-TOTAL Associations Extérieures	1 020.00
	ASSOCIATIONS DE ST-FERREOL	
	Les Z'amis des St Fé	300.00 €
	Amicale Au Fil du Temps	300.00 €
	Motiv'actions	300.00 €
	Chorale "Dièse et Bémol"	300.00 €
Sous-TOTAL Associations de la commune	1 200.00 €	
TOTAL SUBVENTIONS	2 220.00 €	

➤ **VOTE** le budget PRIMITIF des budgets PRINCIPAL et des budgets annexes EAU et FORET pour l'année 2017 qui s'équilibrent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses et Recettes de fonctionnement	739 573,45 €
Dépenses et Recettes d'investissement	1 136 759,45 €

BUDGET EAU

Dépenses et Recettes d'exploitation	158 694,16 €
Dépenses et Recettes d'investissement	119 732,24 €

BUDGET FORET

Dépenses et Recettes de fonctionnement	812,24 €
Dépenses et Recettes d'investissement :	4 024,00 €

La séance est close à 23 heures.

Le Maire
Philippe PRUD'HOMME



Pour le Maire
l'Adjoint délégué



Le Procès-verbal correspondant sera mis à la disposition du public après avoir été approuvé par le Conseil Municipal